

1. *Débitrice:* **Euromax (Switzerland) SA**, XXI Décembre  
47, 1207 **Genève**

2. *Remarques:* achat, vente au comptant ou à terme, de valeurs mobilières, principalement de devises étrangères (forex); elle agit en qualité d'intermédiaire ou de teneur du marché; la société peut traiter sur tous les marchés boursiers et hors bourse.

Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Office:

1. L'état de collocation
2. L'état de revendication
3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.

Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater de cette publication pour:

1. intenter action contre l'état de collocation.
2. demander la cession des droits pour contester une revendication.
3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.

(Réf. no 1)

Office des faillites  
1227 Carouge

(00939138)